



La Missive de l'OMS-Congo

N° 015

Mars 2006



Bulletin électronique du Bureau de la Représentation de l'Organisation mondiale de la Santé au Congo

Dans ce numéro :

Dr NAFO-TRAORE : Première dame Représentante de l'OMS au Congo.....p1

Journée Mondiale de lutte contre la tuberculose.....p2

Renforcement de la surveillance des paralysies flasques aiguës au Congo.....p4

Dr Fatoumata NAFO-TRAORE : Première dame Représentante de l'OMS au Congo



Le Dr NAFO-TRAORE s'entretenant avec le Ministre congolais des Affaires Etrangères

La Missive de l'OMS-Congo

Directeur de publication

Dr Fatoumata NAFO-TRAORE
Représentante de l'OMS/CONGO

Comité de lecture

Dr L. NZOUTANI (FHP)
M. J. MOUYOKANI (MPN)
Dr R. AYANGMA (PEV)
Dr N. BIDOUNGA (HIV)
M. J.D.D KONONGO (EHO)

Rédacteur en chef

M. B. BIBOUSSI (HIP)

Mise en page, maquette

M. F. ELENGA (ICT)
M. B. BIBOUSSI (HIP)

Contacts

BP : 2465 Brazzaville Congo
Tel : (242) 663-83-29
Fax:
Email : nafof@cg.afro.who.int

Sous l'impulsion dynamique du Dr Adamou Alzouma Yada, Représentant de l'OMS au Congo de mai 2003 à décembre 2005, l'initiative de la création d'une galerie des Représentants est devenue une réalité. La une de cette réalité sera sans nul doute la pose prochaine dans cette galerie d'un portrait féminin : celui du Dr Fatoumata Nafo-Traoré, première dame occupant la fonction de Représentante de l'OMS au Congo ! En effet, depuis l'ouverture du Bureau, d'abord au titre de Bureau de la Coordination de la coopération entre le Congo et l'OMS en 1977, devenu ensuite Bureau de la Représentation de l'OMS au Congo en 1986, celui-ci n'a jamais été dirigé par une femme, sauf dans le cadre des intérim.

Arrivée dans la capitale congolaise Brazzaville le 20 février 2006, la nouvelle Représentante de l'OMS au Congo a été reçue le jeudi 23 mars 2006 en audience par le Ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Francophonie, M. Rodolphe Adada, à qui elle a présenté ses Lettres de créance dans le cadre de sa nouvelle fonction.

A cette occasion, le Dr Nafo-Traoré a transmis au gouvernement congolais les remerciements du Directeur général de l'OMS et du Directeur régional de l'OMS pour l'Afrique pour toutes les facilités accordées à l'institution, lui permettant ainsi de mieux accomplir ses missions. Elle a également témoigné de toute la disponibilité de l'OMS à œuvrer aux côtés de la Républi-

que du Congo pour l'atteinte des Objectifs du millénaire. Lors de l'entretien, un accent particulier a été mis sur le paludisme qui, selon la Représentante de l'OMS au Congo, demeure la plus grande cause de morbidité et de mortalité particulièrement chez les enfants, mais aussi et surtout a un impact considérablement négatif sur l'économie du pays déjà très éprouvée. Les deux interlocuteurs ont convenu que la santé étant à la base de tout développement, il était donc impérieux de renforcer la coopération entre le Congo et l'OMS en vue d'atteindre les objectifs du millénaire pour le développement.

Le Dr Nafo-Traoré a également mis à profit cette occasion pour informer le ministre des affaires étrangères du lancement, le 11 avril prochain, de l'Initiative d'accélération de la prévention du VIH adoptée lors de la consultation continentale de mars dernier à Brazzaville, sous le patronage de l'Union Africaine. Elle a émis le souhait de voir le gouvernement s'impliquer effectivement dans la réussite de cet évènement au Congo.

De nationalité malienne, le Dr Fatoumata Nafo-Traoré est médecin de santé publique, détentrice d'un Doctorat en médecine obtenu en 1984 à l'Ecole Nationale de Médecine et de Pharmacie de Bamako au Mali.

Outre le Doctorat en médecine, l'actuelle Représentante de l'OMS au Congo a participé à plusieurs

formations qui lui ont permis d'obtenir les diplômes suivants : Certificat d'Economie et de gestion des programmes de santé, Université de Boston USA (1993), Certificat en méthodes statistiques, épidémiologiques et informatiques appliquées Ecole de Santé Publique Belgique (1991), Licence Spéciale en Santé publique /Option santé familiale, Université Libre de Bruxelles/Ecole de Santé Publique (1990).

Avant d'être nommée Représentante de l'OMS au Congo, le Dr Nafo-Traoré occupait le poste de Conseiller du Sous-Directeur Général chargé du VIH/SIDA, la Tuberculose et le Paludisme à l'OMS/Genève en Suisse. Par ailleurs,, elle a également occupé entre autres les postes de Directeur du Département Faire Reculer le Paludisme, OMS/Genève, de février 2003 à octobre 2005 , de même que celui de ministre de la Santé, du Développement Social, de la Solidarité et des Personnes Agées du Mali.

Boniface BIBOUSSI
Conseiller Communication et Promotion se la Santé
OMS/Congo



Lutte contre la tuberculose : le gouvernement appelle à l'éveil de la conscience communautaire

Le Congo, à l'instar des autres pays de la communauté internationale, a célébré le 24 mars 2006 la journée mondiale de lutte contre la tuberculose. Celle-ci, rappelons-le, a été placée sous le thème : « Action pour la vie : Vers un monde libéré de la tuberculose ». A cette occasion, des activités ont été organisées en vue d'informer et de sensibiliser la population sur la maladie et son traitement DOTS d'une part, et de créer des conditions susceptibles de permettre la mobilisation des partenaires bi- et multilatéraux dans le cadre de la lutte antitu-



Le Dr NAFO-TRAORE administrant une dose de DOTS à un malade



Un coup d'œil sur les fiches de consultation lors de la visite du CAT

berculeuse, d'autre part.. Parmi ces activités figurait la diffusion du message du gouvernement rendu public par le ministre de la santé et de la population, le Dr Alphonse Gando.

Dans ce message mettant en exergue la volonté politique nationale face à la lutte contre la tuberculose, le ministre de la santé a indiqué que le thème choisi faisait appel, non seulement à de nouveaux acteurs, mais également à l'implication énergique et coordonnée de tous pour stopper cette endémie

dont on note la résurgence tant au Congo qu'ailleurs dans le monde. « Cela veut dire en d'autres termes, a dit le Dr Gando, que la lutte contre la tuberculose n'est pas l'affaire des seuls agents de santé, ni du gouvernement, mais nécessite la mobilisation des communautés et le réveil de la conscience de tous ».

En exemple, le ministre de la santé a souligné que par des actions aussi variées que simples, chacun peut contribuer à cette lutte. Il peut s'agir de conseiller tout simplement à une personne qui tousse depuis plus de deux semaines de se rendre au centre de santé agréé le plus proche pour une consultation médicale. Il peut également être question d'aider un malade à guérir en l'encourageant à suivre régulièrement son traitement, qui est du reste gratuit, et de veiller à ce qu'il ne l'arrête pas sans avis médical.

La tuberculose qui sévit à l'état endémique au Congo, est en pleine résurgence à cause du VIH/Sida, a précisé le Dr Gando. Ainsi, 5000 nouveaux cas avaient été enregistrés en 1999 contre 9 436 nouveaux cas en 2000, et plus de 10 000 en 2005.

Cette situation préoccupante, a-t-il ajouté, exige pour son amélioration, l'intensification des interven-

tions des prestataires de soins de santé, de la communauté, et l'amélioration du plateau technique qui, du reste, s'est traduite par la réhabilitation des centres antituberculeux. « Aussi, pour traduire dans les faits sa politique de la nouvelle espérance, poursuivant les objectifs du millénaire pour le développement, le Président de la République ne cesse de s'investir pour rendre disponible des médicaments antituberculeux, ceci afin de progresser vers un Congo sans tuberculose », a affirmé le ministre de la santé qui, au nom du gouvernement, a exprimé ses sentiments de profonde gratitude à l'OMS et GDF pour leur appui multiforme à la lutte antituberculeuse.

Il sied de souligner, qu'outre la diffusion du message du gouvernement, les principales activités qui ont marqué la célébration de la Journée mondiale de lutte contre la tuberculose 2006 ont été : la visite du centre antituberculeux de Brazzaville et du centre de dépistage et traitement des tuberculeux de Jane Viale par le ministre de la santé qui était accompagné de Mme la Représentante de l'OMS au Congo, la campagne de sensibilisation de proximité dans les marchés des arrondissements de la ville capitale et, enfin, la production et la diffusion d'un spot radio-diffusé.

L'essentiel des manifestations du 24 mars s'est déroulé à Jane Viale avec le mot de bienvenue du Professeur Mboussa, Médecin chef du Programme national de lutte contre la tuberculose et par l'allocution prononcée par la Représentante de l'OMS au Congo, le Dr Fatoumata Nafo-Traoré. Celle-ci a entre autre précisé que le Congo est classé parmi les pays les plus fortement touchés par l'endémie de la tuberculose. En dépit de la gratuité du traitement, a-t-elle ajouté, 22% des malades ne terminent pas leur traitement.

Face à cette triste réalité, la Représentante de l'OMS au Congo a indiqué que la participation des secteurs publics et privés dans la prévention, la prise en charge des cas et la mobilisation sociale demeure une garantie pour le contrôle de la tuberculose. Elle a lancé un appel à tous ceux qui sont actuellement victimes du fardeau de la tuberculose, les rassurant qu'ils peuvent guérir si et seulement s'ils suivaient régulièrement le traitement. Le Dr Nafo-Traoré a conclu en assurant que l'OMS et ses partenaires ne ménageront aucun effort pour soutenir l'action du Congo dans cette bataille contre la tuberculose.

Boniface BIBOUSSI
Conseiller Communication et Promotion de la Santé
OMS/Congo

Renforcement de la surveillance des paralysies flasques aïgues au

Le Congo n'a plus notifié de cas de poliovirus sauvage depuis 2001 et, depuis la même année, les performances de la surveillance des paralysies flasques aïgues (PFA) répondent aux critères de certification, en particulier pour les deux (02) principaux critères que sont le taux de PFA Non polio et le pourcentage des échantillons adéquats.

Sur la base de ces acquis, le Bureau Régional de l'OMS pour l'Afrique a identifié le Congo pour présenter en 2007 sa candidature à la Commission Régionale de Certification de l'Eradication de la Polio pour l'Afrique (CRCA), dans le cadre de sa pré-certification. Cette candidature sera présentée à travers un rapport technique détaillé en vue de convaincre les membres du CRCA des performances du pays pour chaque composante de l'Initiative d'Eradication de la Poliomyélite.

C'est dans ce cadre qu'a été organisé à Brazzaville, un atelier national de formation des points focaux à la surveillance des PFA (du lundi 27 au mercredi 29 mars 2006), dont le but était de renforcer le système de surveillance en place afin de s'assurer de façon permanente que le système de surveillance est assez sensible pour ne pas laisser échapper un cas de PFA. Cet atelier a bénéficié de l'appui technique de l'Equipe Inter Pays PEV de l'OMS, Bloc Afrique Central

Les objectifs visés par cette formation étaient les suivants :

- Former les formateurs nationaux à la tenue de sessions de formation sur la surveillance active des PFA, basées sur des études de cas dans tous les départements du Congo ;
- Elaborer des plans de surveillance active des PFA basés sur la « priorisation » des sites de visite pour les districts sanitaires de Brazzaville et du Pool ;
- Introduire le nouveau guide de surveillance des PFA élaboré par AFRO.

Ont participé à cet atelier les médecins de secteur opérationnel de Brazzaville et du Pool, les superviseurs départementaux PEV des départements précités ; les points focaux des 07 Circonscriptions sanitaires de Brazzaville et celle du Pool. L'encadrement a été assurée par le Médecin Chef du PEV et le Chef de service des épidémies et des urgences, avec l'appui du conseiller PEV au bureau OMS/Congo et du conseiller inter pays en charge de la

surveillance pour l'Afrique Centrale.

La particularité de cet atelier a été liée à la méthodologie utilisée, essentiellement basée sur des études de cas concrets, ce qui a été jugé très positif par l'ensemble des participants.

Des recommandations ont été faites visant à :

- ⇒ Etendre cette formation à l'ensemble des onze (11) départements sanitaires du pays en organisant des sessions regroupant deux à trois départements sanitaires;
- ⇒ Achever ces sessions dans un délai maximum de trois (03) mois afin de suivre efficacement les plans de surveillance active élaborés à l'occasion de ces sessions.



Une vue des participants en plein travail de groupe



A gauche, le Dr Ndinga Médecin-chef du PEV et à droite, le Dr Caboré lors d'une présentation

Dr Richelot AYANGMA
Conseiller Programme Elargi de Vaccination
OMS/Congo